

ne peut tendre complètement qu'en pratiquant les vertus du chrétien, qui contribue, avant tout autre, à l'assurer ?

C'est le curé ! Le curé qui monte à l'autel, prêche la concorde et l'harmonie, enseigne les vertus qui font les âmes vaillantes et les races fortes.

Un éloge sobre et délicat du premier curé, feu M. l'abbé Huot, qui présida aux destinées paroissiales de Saint-Paul-l'Ermite pendant près de quarante ans, avait ici sa place, d'autant plus qu'il préparait à mieux célébrer les vertus et les mérites de son successeur, le vénéré jubilaire d'aujourd'hui. Par discrétion sans doute, au lieu de nous dire ce que M. le curé Lesage a fait pendant ses cinquante ans de sacerdoce, l'orateur sacré ne fit que l'insinuer et parla plutôt de ce que Dieu a fait dans ce bon pasteur, en célébrant les grandeurs du prêtre.

* * *

Lorsque, après ce solide et substantiel discours, qui se terminait par un éloge si juste du sacerdoce de Jésus-Christ, le vénéré jubilaire entonna à l'autel le *Credo in unum Deum* d'une voix souple et forte, il semblait qu'il révélait à tous le secret de sa fidélité et de sa vigueur. Il a cru en Dieu, ce prêtre, admirablement, et, admirablement aussi, Dieu l'a béni.

Après le dernier évangile, M. le curé enleva sa chasuble, et, en aube toute blanche, attendit le moment d'aller renouveler aux pieds de son évêque les promesses de sa cléricature : *Dominus pars hereditatis meae* ! — Monseigneur expliqua au peuple le sens de cette cérémonie touchante. « Il y a cinquante-trois ans, disait-il, que, au jour de sa tonsure, votre vénéré curé prenait le Seigneur Jésus pour sa part d'héritage en ce monde et promettait à son évêque obéissance et respect. Il a été fidèle. Au beau jour de son jubilé d'or, il va dire à Jésus qu'il ne regrette pas le choix de sa jeunesse et qu'il se donne